



Demande de naturalisation en tant que salarie detache en mission

Par **Nicolas2013**, le 14/01/2013 à 08:08

Bonjour,

Je voudrais savoir si je pourrais demander la naturalisation française suivant ma situation:

- statut: provenant de l'Europe de l'Est, suis cadre dans une grande société française (presque nationale) mais le contrat était signé avec son filiale en Suisse. Si je comprends bien, une partie des impôts est toujours payée en France.
- visa en France: employé en mission détaché (3 ans, renouvelable)
- le lieu de travail: Paris
- salaire: bon niveau
- célibataire
- l'appartement: en location
- études en France: une grande école très prestigieuse (souci que cela est d'un an) et le Master 2 (parallèlement, également 1 an) d'une Université prestigieuse à Paris.

La question: suis parti en mission à l'étranger pour le compte de cette société et je reviens en France. Après avoir vécu 3 ou 6 mois sur le territoire français, est-ce que je pourrais envisager de demander la naturalisation?

Merci d'avance de votre réponse!
avec mes meilleurs salutations,

Par **Calou0**, le 23/01/2013 à 15:13

Tout dépend de quand date votre entrée sur le territoire ?
Et combien de temps êtes-vous parti à l'étranger pour votre mission?

bien cordialement,
Pascale LAPORTE
Avocat à la Cour

Par **Nicolas2013**, le 28/01/2013 à 07:29

Chère Madame, Merci de votre réponse et de votre intérêt. Pour les détails, j'ai quitté la France en octobre pour rentrer en février.

Il y a deux points qui me soucient en effet, (1) au lieu de 2 ans il s'agit que du Master 2 et d'une année d'une école (bien qu'elle soit prestigieuse), et (2) le statut d'un employé en mission détachée (bien qu'il s'agisse d'une société française dont filiale m'emploi).

PS

j'arrive pas à trouver vos contacts sur ce site, pourriez-vous les préciser, svp.